

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Grandes cultures n° 32 du 28 juin 2011



BILAN SANITAIRE

(ravageurs et maladies) des colzas au printemps



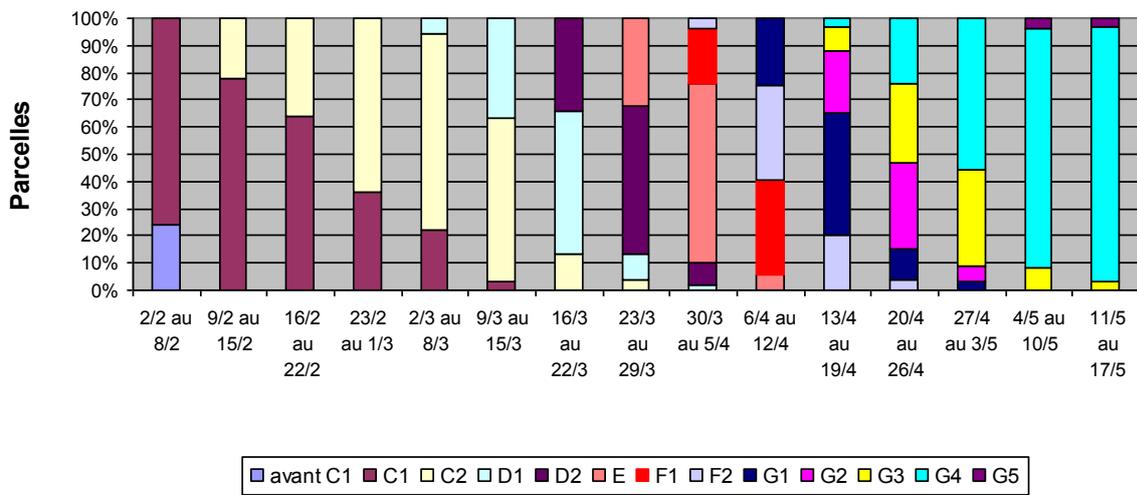
Sclerotinia

Les toutes premières fleurs ont été observées le 29 mars. Le 05 avril, ¼ des parcelles était au stade début floraison (50% des plantes avec les premières fleurs ouvertes). La fin floraison a été observée le 03 mai. A cette période on se situe 12 à 15 jours plus précoce que la campagne précédente. Ci-dessous l'évolution du stade des parcelles servant de support d'observation pour le bulletin de santé du végétal.

Sommaire

Bilan sanitaire des colzas p.1

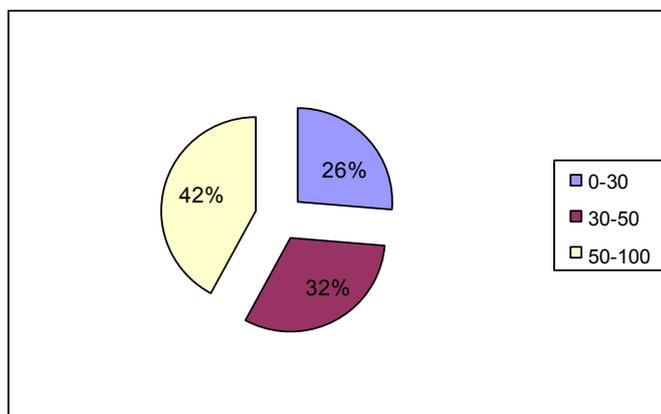
Message maïs p.7



Graphique 1 : Evolution des stades au printemps des parcelles du réseau colza

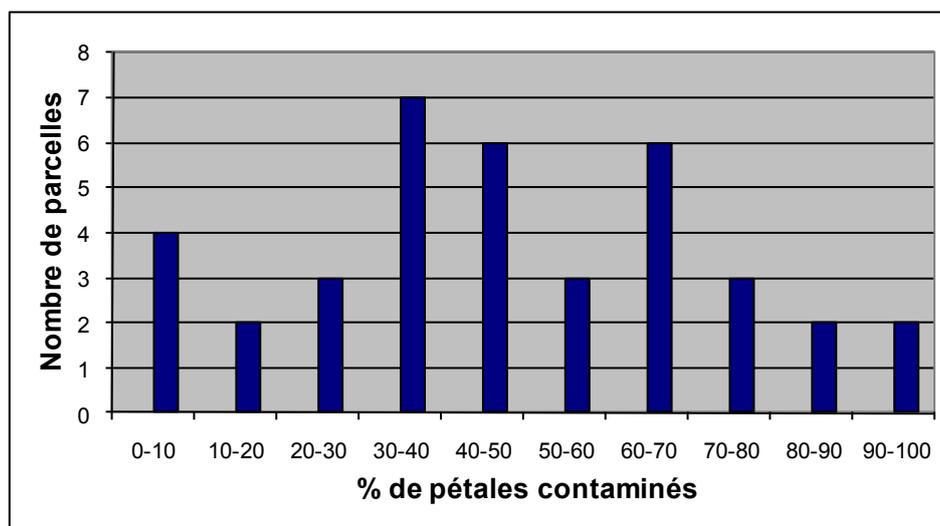
Du 10 au 27 avril, 38 kits pétales réalisés à l'échelle de la Bourgogne ont pu être exploités. Cet outil permet théoriquement d'évaluer l'intensité du risque sclerotinia en mesurant le taux de fleurs contaminées (40 fleurs à l'échelle d'une parcelle). Lorsque le kit indique **moins de 30% de fleurs contaminées**, on estime que le risque maladie est faible (une nouvelle mesure dans la parcelle est alors possible quelques jours plus tard). **Au-delà de 30% de fleurs contaminées**, le risque existe, la quantité de pétales contaminés est potentiellement suffisante pour développer la maladie lors de leur chute sur les feuilles. Le kit pétales indique une tendance en terme de risque. Mais l'évolution du sclerotinia dépend ensuite des conditions climatiques durant la chute des pétales (pluies et chaleur).

Cette année le risque sclerotinia estimé par l'outil « kit pétales » était élevé puisque la moyenne des kits se situait à **54% de fleurs contaminées**. Les graphiques suivants montrent plus en détail la répartition des différents résultats obtenus par les kits.



Graphique 2 : Répartition des résultats des kits pétales réalisées en 2010

¼ des kits affichait un risque faible (moins de 30% de fleurs contaminées). Seulement 2 situations affichaient un kit avec 0% de fleurs contaminées (Ballot et Quincey – 21).



Graphique 3 : Répartition des kits par classe de pétales contaminés

Les conditions climatiques pendant la floraison des colzas n'ont pas été favorables au développement du sclerotinia (absence de pluie). **Les fortes rosées observées dans les colzas jusqu'en fin de matinée n'ont pas permis de faire évoluer les contaminations.** Pourtant le risque potentiel était important. Beaucoup de colzas se retrouvaient en effet implantées dans les parcelles ayant été fortement attaquées en 2008 (attaques d'il y a 3 ans dans des rotations colza-blé-orge).

Au final les attaques de sclerotinia sont très peu marquées sur la région. Dans notre réseau de parcelles non protégées, on ne note **aucun symptôme sur tige**. Seules quelques rares symptômes sur feuilles ont pu être observés mais sans évolution sur tige.

Une nouvelle fois l'année 2011 (comme 2009 et 2010) montre **qu'il est difficile d'évaluer « a priori » le risque sclerotinia**, maladie prépondérante dans les rotations courtes de notre région mais non systématiquement dommageable tous les ans. Il convient d'améliorer la connaissance de cette maladie compte tenu du fait :

1. que la lutte fongicide préconisée n'est efficace **que préventivement** (applications fongicides réalisées avant l'apparition des symptômes)
2. que l'ensemble des variétés actuelles ne montre pas un comportement de résistance vis-à-vis de la maladie.



Aucun cas de sclerotinia collet n'a été signalé. Cette forme d'attaque de la maladie est différente de celle que l'on observe sur feuille et tige puisque ce sont les sclérotés (organe de conservation du champignon) qui émettent directement des filaments mycéliens dans le sol et contaminent ainsi la plante par les racines.

Oïdium

Les tous premiers symptômes sur plantes ont été observés début mai. Par la suite la maladie a très peu évoluée sur siliques. Seulement 7 parcelles du réseau ont fait l'objet d'un signalement pour cause de présence d'oïdium avec entre 1 et 100% de siliques touchées dans les parties non traitées. Les signalements les plus marqués sont localisés au sud de la région.

| Commune | Département | % de siliques touchées dans les zones non traitées |
|---------------------------------|-------------|--|
| Saint-Loup-De-La-Salle | 71 | 100 |
| Ciel | 71 | 100 |
| Saint-Maurice-Aux-Riches-Hommes | 89 | 5 |
| Fouchères | 89 | 5 |
| Donzy | 58 | 5 |
| La Collancelle | 58 | 2 |
| Cerisiers | 89 | 1 |

Tableau 1 : localisation des parcelles avec symptômes d'oïdium sur siliques

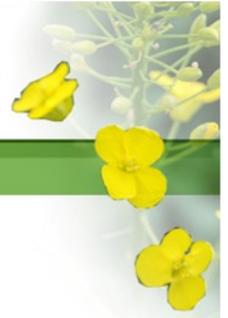
La parcelle de Fouchères a été la première à être signalée avec symptômes sur siliques (observation le 10 mai). Par la suite aucune évolution n'a été constatée.

Dans les zones non traitées (traitements réalisés vis-à-vis du sclerotinia avec arrière effet sur les maladies de fin de cycle), l'oïdium ne s'est pas développé. Depuis début juin on peut observer assez régulièrement des symptômes de la maladie sur tige sans aucune incidence pour la culture à ce stade.



Alternaria

Aucune situation avec présence de cette maladie sur siliques n'est signalée.



Phoma

De faibles attaques de phoma (nécroses au collet) ont pu être observées dans 7 parcelles du réseau (de 3 à 30% de pieds touchés). Ces parcelles sont situées en Côte d'Or (Orain, Buxerolles, Laignes) et dans l'Yonne (Cerisiers, Fouchères, Venoy et Courlon sur Yonne). Dans la Nièvre à la Collancelle et Donzy la nuisibilité du phoma a été estimée à partir de sections nécrosées (note G2). Les notes de gravité sont proches de 1. On estime que la nuisibilité existe lorsque cette note est supérieure à 3,5.

Verticillium

Des attaques de verticillium sont également observées entraînant une fragilité des pieds et parfois la verse des colzas. Ces nécroses sur tiges entraînent un dessèchement prématuré des plantes et des phénomènes de pieds secs.

Dégâts de charançons

Des larves, pas toujours identifiables à l'œil nu, ont pu être observées dans des tiges de colza en absence d'éclatement. Les parcelles de plateaux ont été a priori davantage concernées que les parcelles de plaine par la présence de ces larves. Dans certaines situations, ces ravageurs peuvent concerner jusqu'à 100% des plantes dans une même parcelle. Les larves ont rongé la moelle sans porter atteinte au fonctionnement de la plante qui a continué à s'alimenter par les vaisseaux libéro-ligneux situés en périphérie de la tige. Mais en conditions de stress hydriques la destruction de la moelle a pu sans doute avoir un impact sur la mise en place du potentiel en perturbant la floraison et dans certaines situations a entraîné des phénomènes d'avortements.



Source CA89 Jean-François Dobrecourt

Des larves ont pu être prélevées afin de réaliser une détermination. Deux pistes sont actuellement envisagées, larves de charançon de la tige du chou ou bien larves de charançon du bourgeon terminal. Cette détermination est en cours de réalisation.



Larves extraites de tiges de colza. Il faut attendre que ces larves produisent des adultes pour réaliser une détermination.

Source CETIOM Yannick Ballanger

La destruction de moelle entraîne dans plusieurs situations des cas de verse, du fait de la fragilité des tiges.



Source : CEREPY Jean-Noël HERRGOTT

Charançons de la tige du colza

Le vol a débuté dès les premiers jours de février alors que le colza n'avait pas encore amorcé la reprise de végétation (stade C2, étranglement vert clair à la base du pied). Il s'est déroulé jusqu'à la fin mars avec des captures très importantes à la mi-mars (presque 90% des cuvettes du réseau avec piégeage). Sur l'ensemble des parcelles protégées on note aucun dégât (tige éclatée) du charançon de la tige du colza.

Des observations ont été réalisées dans des témoins non traités insecticide de 20 mètres sur 20 mais positionnés au milieu de parcelles protégées. Avec les précautions d'usage qui ne permettent pas dans ce contexte de garantir que le témoin n'a pas reçu de produits (embruns) ou encore avoir été épargné par le fait qu'il se situait au milieu d'une enceinte traitée à grande échelle (la parcelle agriculteur), les taux d'attaque sur 14 parcelles s'échelonnent de 0 à 80% de tiges éclatées. Ci-dessous les détails de ces 14 parcelles :



| Commune | Département | % de tiges éclatées par la présence de larve de charançons de la tige du colza dans les zones non traitées |
|---------------------------------|-------------|--|
| Quinçay | 21 | 0 |
| Comblanchien | 21 | 0 |
| Donzy | 58 | 0 |
| Moraches | 58 | 67 |
| Saint-Loup-De-La-Salle | 71 | 0 |
| Simard | 71 | 0 |
| Saint-Martin-Belles-Roches | 71 | 2 |
| Ciel | 71 | 10 |
| Courlon-sur-Yonne | 89 | 0 |
| Bonnard | 89 | 0 |
| Saint-Maurice-Aux-Riches-Hommes | 89 | 0 |
| Fouchères | 89 | 3 |
| Cerisiers | 89 | 5 |
| Saligny | 89 | 80 |

Tableau 2 : localisation des parcelles avec dégâts de charançon de la tige du colza

Cécidomyes

Des dégâts de cécidomyies sont régulièrement observés principalement en bordure de parcelle. Une parcelle du réseau à Cerisiers (89) indique jusqu'à 45% de siliques touchées.

A l'intérieur de cette même parcelle, le comptage indique seulement 10% de siliques avec cécidomyies.

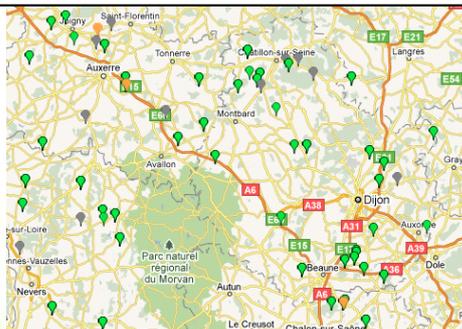
7 autres parcelles du réseau indiquent entre 1 et 30% de siliques touchées principalement dans l'Yonne (Saligny, Venoy, Fouchères et Saint-Maur dans l'Yonne, Saint-Yan en Saône-et-Loire, Billy-Les-Chanceaux en Côte d'Or et Donzy dans la Nièvre).

Pucerons cendrés

De très rares colonies de pucerons cendrés ont été signalées dans 7 parcelles du réseau principalement en bordure et dépassant presque jamais le seuil de 1 colonie par m².

Parcelles avec en bordure, présence de colonies de pucerons cendrés du chou

-  0
-  de 0 à 2 (non compris)
-  2 et plus
-  Pas d'infos



Source CETIOM : Louis-Marie Allard



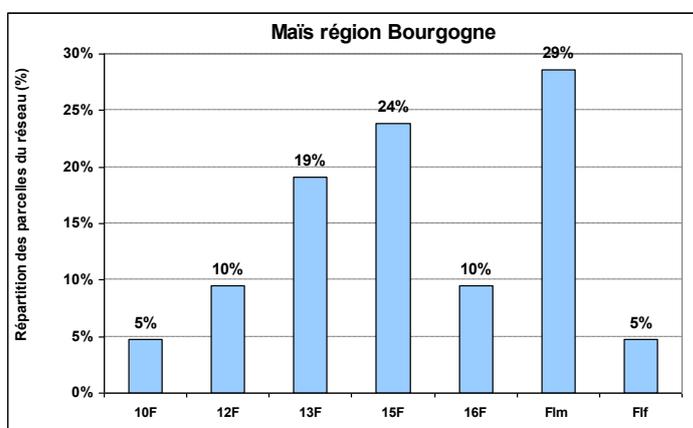
BSV Bourgogne semaine 26

Message maïs n°9 en date du 28 juin 2011

Cette semaine, 21 parcelles de maïs ont été observées dans le réseau Bourgogne. Leur répartition est la suivante : 3 sont situées en Côte d'Or, 3 dans la Nièvre, 12 en Saône-et-Loire et 3 dans l'Yonne.

Stade du maïs :

Les premiers maïs fleurissent ! Rappelons que la floraison femelle est le stade repère de la floraison du maïs. C'est la sortie des soies au sommet de l'épi. 5 % des parcelles sont à ce stade. Le dégagement de la panicule précède la floraison femelle : il concerne 29 % des parcelles.



Bioagresseurs

Cicadelle

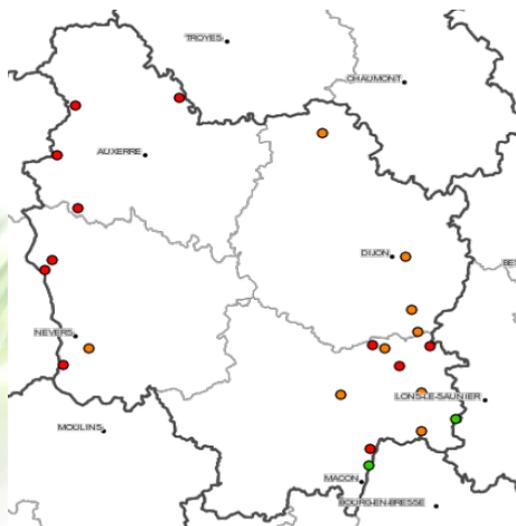
La cicadelle (*Zyginidia scutellaris*) n'est plus notée que sur 1 parcelle du réseau.

Pyrale

1°) la chrysalidation des larves hivernantes :

Le taux de chrysalidation est maintenant de 75 % à Beaune avec les premiers papillons identifiés dans la cage.

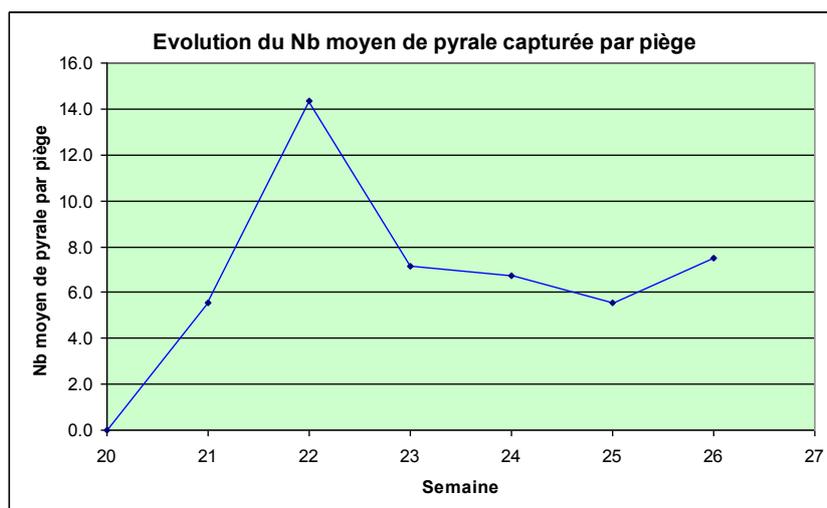
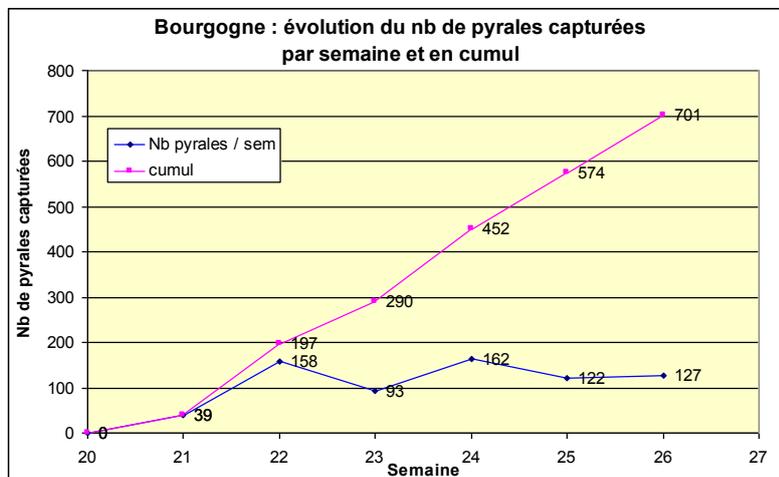
2°) Cartographie des captures d'adulte de pyrale du 22 au 28 juin.



Légende : cercle vert : 0 pyrale, cercle orange : de 1 à 3 pyrales, cercle rouge : 4 pyrales et +



3°) Evolution des captures de pyrales sur le réseau BSV Bourgogne



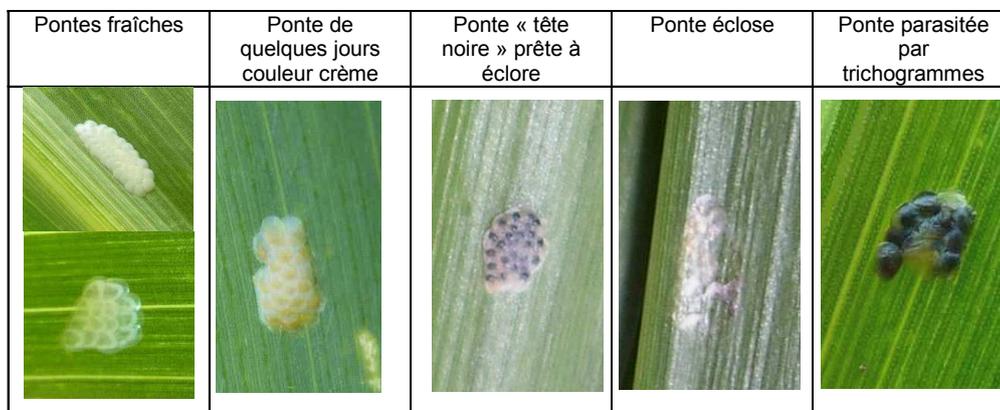
Le nombre de papillons piégés cette semaine reste important, du niveau de celui observé la semaine dernière avec pourtant moins de pièges notés.

124 individus ont ainsi été capturés entre le 22 et le 28 juin, sur 17 des 20 sites suivis. 85 % des pièges du réseau sont positifs. Le taux de captures moyen est d'un moins de 7,3 individus par piège. 58 % des pièges positifs ont capturés plus de 4 adultes, 5 pièges étant à plus de 10 captures.

Des pontes fraîches de pyrales ont été observées à Senozan, Saint-Martin-en-Bresse et Saint-Loup-de-la-Salle en Saône-et-Loire et à Champigneulle dans l'Yonne.



Photos de l'évolution des pontes de pyrale :



Source : Emeric COURBET - CRA Franche-Comté.

Compte tenu de l'évolution du cycle de la pyrale et du vol généralisé des adultes, le positionnement des trichogrammes a normalement du être réalisé sur la Bourgogne à ce jour.

Au vu des dates du début de chrysalidations observées dans les cages pyrales (23 mai à St Martin-Belle-Roche ou Nevers et le 14 juin à St-Martin-en-Bresse et Beaune), les traitements insecticides (familles des pyrèthrinoides ou des anthranilamides) ont pu être réalisés à partir du 15 juin sur les secteurs sud de la région. Pour le nord de la Saône-et-Loire et la Côte d'Or, les traitements seront à réaliser à partir du début de la semaine prochaine.

Pucerons :

- *Metopolophium dirhodum* est présent sur 7 des 17 parcelles observées soit 41 % des parcelles
- *Sitobion avenae* est noté sur 4 parcelles à des niveaux faibles, de 1 à 10 individus par plante.

Compte tenu du développement du maïs et de la présence d'auxiliaires, ces deux espèces ne présentent pas de risque pour la culture actuellement. Mais ces deux pucerons doivent encore être suivis sur les maïs de moins de 10 feuilles.

Par contre, le maïs à l'approche de la floraison est extrêmement sensible aux pullulations de *Rhopalosiphum padi* dont la production de miellat peut empêcher la fécondation. Ce parasite doit encore être surveillé !

La présence de colonies de *Rhopalosiphum padi* est signalée sur 2 parcelles de Saône-et-Loire, Allerey-sur-Saône et St-Martin-en-Bresse, à des niveaux respectivement de 2 et 3 % de pieds contaminés. Sur la parcelle d'Allerey, les auxiliaires sont présents. Le seuil d'intervention, en l'absence d'auxiliaires, se situe à 5 % de pieds porteurs d'une colonie.





« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé par ARVALIS-Institut du Végétal et le CETIOM, avec la collaboration du SRAL, des Chambres d'Agriculture 21, 58, 71 et 89 et du GIE BFC Agro, à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - CA21- CA 58 - CA 71 - CA 89 - CAPSERVAL - CEREPY - COOP BOURGOGNE DU SUD – SOUFFLET AGRICULTURE - DIJON CEREALES – EPIS CENTRE – SERAGRI - MINOTERIE GAY – JFB APPRO – ETS RUZE – SRAL - FREDON – KRY SOP – ALTERNATIVE - AGIR SA - SAS BRESSON – AGRIDEV – THEOL - SENOGRAIN

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.